

L'OIM EN DEUX MOTS

2019

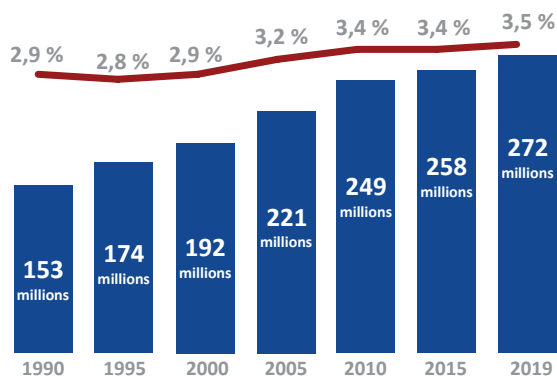
Des migrations ordonnées, sûres et respectueuses de la dignité dans l'intérêt de tous

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est l'organisation intergouvernementale chef de file dans le domaine de la migration. Elle est attachée au principe selon lequel des migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société.

L'OIM a été créée en 1951, alors que l'Europe de l'Ouest était en proie au chaos et le théâtre de déplacements au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Mandatée pour aider les gouvernements européens à trouver des pays de réinstallation pour les quelque 11 millions de personnes déracinées par la guerre, elle a organisé le transport de près d'un million de migrants pendant les années 1950, et a répondu à des crises successives dans le monde entier. Alors qu'elle était à l'origine un organisme de logistique opérationnelle, l'OIM a élargi son champ d'action pour devenir un acteur international essentiel dans le domaine de la mobilité humaine, qui vient en aide aux migrants partout dans le monde, élabore des réponses efficaces aux dynamiques migratoires en constante évolution, et est une source clé de conseils sur les politiques et pratiques migratoires. L'Organisation intervient dans les situations d'urgence, développe la résilience de tous les migrants, et en particulier de ceux qui se trouvent en situation de vulnérabilité, et renforce les capacités permettant aux gouvernements de gérer toutes les formes de mobilité et leurs incidences.

Après 65 années d'interventions à l'échelle mondiale, l'OIM est officiellement entrée dans le système des Nations Unies en 2016. Aujourd'hui, elle assure le secrétariat et la coordination du Réseau des Nations Unies sur la migration, établi en 2019.

AMPLIFICATION ET COMPLEXIFICATION



Source : OIM, 2019.

En 2019, le nombre de migrants internationaux dans le monde était estimé à 272 millions, soit 3,5 % de la population mondiale, dont 52 % étaient des hommes et 48 % des femmes. Dans leur immense majorité (74 %), ils étaient en âge de travailler. En 2018, la population mondiale de réfugiés était estimée à 25,9 millions de personnes, dont plus de la moitié avaient moins de 18 ans. Dans le même temps, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays a atteint 41,3 millions, et le nombre d'apatrides, 3,9 millions.

Les schémas migratoires varient d'une région à l'autre. Si la plupart des migrants internationaux nés en Afrique, en Asie et en Europe résident dans leur région de naissance, la majorité des migrants originaires d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que d'Amérique du Nord résident, quant à eux, hors de leur région de naissance. Plus de la moitié de tous les migrants internationaux (141 millions) vivaient en Europe et en Amérique du Nord.

On constate non seulement que la fréquence des migrations augmente, mais aussi que la complexité des schémas et de l'expérience migratoires devient plus manifeste, ce qui tient en partie à l'accroissement de la base de données factuelles dont nous disposons sur la migration et les migrants.

CADRE ET VISION STRATÉGIQUES DE L'OIM

En 2015, les États Membres de l'OIM ont approuvé le Cadre de gouvernance des migrations (MiGOF). Celui-ci énonce trois objectifs et trois principes qui, s'ils sont atteints et mis en œuvre, constituent la base d'une approche idéale de la gouvernance des migrations.

Étant donné son nouveau statut d'organisation apparentée au sein du système des Nations Unies et eu égard à l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières à la fin de 2018, qui est ancré dans les objectifs de développement durable des Nations Unies, l'OIM a formulé une vision stratégique quinquennale dans la perspective des dix prochaines années d'action.

1. Respect des normes internationales et garantie des droits des migrants.

2. Formulation de politiques fondées sur des éléments factuels et selon une approche associant l'ensemble du gouvernement.

3. Partenariats visant à résoudre les questions de migration et les questions connexes.



1. Améliorer le bien-être socioéconomique des migrants et de la société.

2. Réellement s'atteler aux aspects d'une crise relatifs à la mobilité.

3. Faire en sorte que les migrations se déroulent dans des conditions sûres en bon ordre et dans la dignité.

NORMES DE L'OIM

L'OIM est attachée aux valeurs fondamentales et aux principes qui se trouvent au cœur de son action, y compris les principes ancrés dans la Charte des Nations Unies, et la promotion des droits de l'homme pour tous. Le respect des droits, de la dignité et du bien-être des migrants continue de revêtir la plus haute importance.

L'action humanitaire fondée sur des principes est un engagement qui concerne toute l'Organisation. Les principes humanitaires fondamentaux que sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance facilitent et préservent l'accès en toute sécurité aux communautés vulnérables, et permettent de faire face aux dilemmes humanitaires, de renforcer les programmes de protection et de gérer l'incertitude et le risque dans des environnements opérationnels difficiles et instables.

LA VISION STRATÉGIQUE 2019-2023 DE L'OIM énonce un certain nombre de priorités stratégiques fondées sur une analyse du paysage qui se dessinera au cours de la décennie à venir. Elle s'articule autour de trois grands piliers :

Résilience : L'OIM devra se préparer à une augmentation du nombre de personnes plongées dans, ou sortant de situations de vulnérabilité découlant de divers facteurs complexes, dont le changement climatique, l'instabilité, la pauvreté et l'exploitation. Elle s'efforcera d'adopter une approche intégrée et à long terme de l'intervention d'urgence, compte tenu des objectifs de développement et des facteurs et vulnérabilités en constante évolution.

Mobilité : Les modalités de migration changent constamment. Face à l'évolution des dynamiques migratoires, les outils de gestion des mouvements doivent évoluer eux aussi, qu'ils concernent la sélection, l'identification, l'entrée, le séjour ou le retour. À cet égard, l'OIM concevra la mise en œuvre de systèmes de gestion des migrations selon des approches novatrices fondées sur sa connaissance de ce qui fonctionne, à quel endroit et pour qui, et compte tenu des contextes régionaux et politiques particuliers.

Gouvernance : Pour les États Membres, l'OIM est déjà un partenaire important en ce qui concerne la fourniture aux migrants de services que les gouvernements ne peuvent assurer eux-mêmes. L'adoption du Pacte mondial sur les migrations offre à l'OIM une nouvelle occasion d'aider les gouvernements à renforcer leurs capacités en matière de gouvernance des migrations et d'assistance aux migrants, et de resserrer la coopération avec d'autres organismes des Nations Unies. À cet effet, des partenariats plus solides doivent être noués avec un large éventail d'acteurs, et les capacités de recherche et de collecte de données doivent être renforcées, afin que la prise de décisions dans des environnements souvent difficiles soit plus facile.

La Vision stratégique énumère aussi des facteurs clés de réussite et donne un aperçu des domaines dans lesquels un développement institutionnel sera nécessaire pour que les objectifs de l'Organisation puissent être pleinement atteints. Le document peut être consulté ici

FAITS SAILLANTS CONCERNANT L'OIM

Faits et chiffres clés (2018)

30 millions
de bénéficiaires

23 millions de migrants (personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, réfugiés, migrants)

7 millions de membres de communautés d'accueil

185 000 bénéficiaires d'un transport international

Interventions de secours et de relèvement dans 44 pays



Coordination/gestion des camps

➔ **2,8 millions** de bénéficiaires dans 21 pays



Eau, assainissement et hygiène

➔ **5,6 millions** dans 23 pays



Abris et articles non alimentaires

➔ **4,1 millions** dans 44 pays



Aide sanitaire d'urgence

➔ **2,8 millions** dans 38 pays



Plus de **400 initiatives** de relèvement, de stabilisation et de recherche de solutions dans **70 endroits**

Stratégie de l'OIM en matière de migration et de développement durable

Consciente que des migrations bien gérées peuvent être tout à la fois une stratégie de développement et un résultat de développement, l'OIM a élaboré une stratégie institutionnelle visant à promouvoir le développement durable au profit des migrants et de leurs communautés. Ce faisant, elle s'emploie à maximiser le potentiel qu'offre la migration pour obtenir des résultats en matière de développement durable, en favorisant la prise en considération des incidences de la migration et des besoins des migrants dans la planification des politiques, dans tous les secteurs et à tous les niveaux de gouvernance. Cette approche se retrouve dans le Pacte mondial sur les migrations, qui peut servir de feuille de route pour aider à réaliser les aspects des ODD relatifs à la migration.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Migration et changement climatique

La communauté internationale ne peut plus mettre en œuvre des politiques de migration et développement sans tenir compte des effets du changement climatique. Lors du Sommet sur l'action pour le climat des Nations Unies, en septembre 2019, l'OIM a organisé avec les Gouvernements du Portugal et des Fidji un petit-déjeuner ministériel pour discuter de la situation des petits États insulaires en développement, au cours duquel elle a souligné la nécessité absolue de renforcer la résilience des populations les plus touchées. Pour ce qui concerne l'avenir, la Division Migration, environnement et changement climatique (MECC) de l'OIM a entrepris de formuler une stratégie qui vise à tirer parti de la position solide dont jouit l'Organisation au sein de la communauté internationale pour influencer sur des processus politiques clés tout en aidant les bureaux de l'OIM à offrir protection et assistance aux populations les plus gravement touchées par les modifications de l'environnement.

Création du Pôle stratégique de l'OIM

Le 1^{er} avril 2019, un pôle stratégique a été institué au sein du Bureau du Directeur général pour faciliter la circulation de l'information à l'intérieur de l'Organisation. Son objectif central est de rassembler et de communiquer des connaissances politiques à l'échelle de l'Organisation. Le Pôle stratégique favorisera la création de communautés de praticiens multisectorielles et élaborera de nouveaux mécanismes de gestion des connaissances en matière de politiques.

Établissement du Réseau des Nations Unies sur la migration

En mai 2018, le Secrétaire général s'est engagé à instituer un réseau des Nations Unies sur la migration afin d'apporter, à l'échelle du système, un soutien efficace, rapide et coordonné aux États Membres dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial sur les migrations. L'OIM a été désignée pour coordonner ce Réseau, dont elle héberge le

Secrétariat. Celui-ci est chargé d'en assurer le service.



United Nations Network on Migration

Lancement du Rapport État de la migration dans le monde 2020

Lancée par le Directeur général de l'OIM à la session du Conseil de l'Organisation tenue en 2019, la toute dernière édition de la publication phare de l'OIM, le Rapport État de la migration dans le monde 2020, perpétue l'engagement pris par l'OIM de fournir des informations bien documentées, rigoureuses et accessibles sur la migration. Cette dixième édition de la série de rapports État de la migration dans le monde, dont la première est parue il y a vingt ans, présente les informations et les données les plus récentes sur la situation générale de la migration et analyse des questions complexes et émergentes en la matière. Les chapitres thématiques sur, entre autres, la mobilité humaine et les modifications de l'environnement, les contributions des migrants à une époque de désinformation, les enfants et la migration dangereuse, et la santé dans le contexte migratoire, sont non seulement d'actualité, mais aussi très utiles aux spécialistes et au grand public. Le Rapport peut être consulté à l'adresse www.iom.int/wmr/fr.

STATISTIQUES CONCERNANT L'OIM

En juin 2019

Effectif total **13 844** personnes



7 401 hommes



6 443 femmes

168 nationalités représentées

136 nationalités

- personnel international de la catégorie des administrateurs

90 nationalités

- postes de direction (grades P-4 et supérieurs)

Total combiné des produits en 2018

1,87 milliard de dollars É.-U.



- contributions assignées
- contributions volontaires
- autres produits

En 2019, le total combiné des produits dépassera les

2 milliards de dollars É. U.



173 États Membres

en mars 2019

436 bureaux

au 28 octobre 2019

